

## **Tribunes parues dans le Côté Croissy n°107 (Avril Mai Juin 2022)**

Croissy écologique et solidaire

### **Pour une vraie démocratie participative**

Beaucoup de citoyens se détachent de la vie démocratique. Mais l'échelon municipal conserve un haut niveau d'intérêt. Or la défiance commence à exister aussi au niveau local et son développement peut mettre en péril notre idéal démocratique.

La démocratie locale se nourrit, se mérite. Transparente et participative, elle est une exigence fondamentale de notre engagement, c'est une condition nécessaire à la bonne gouvernance d'une commune.

Le programme de la majorité municipale comporte des engagements en matière de démocratie participative et de vie des quartiers, non sans certaines ambiguïtés au demeurant. Par quoi se sont-ils traduits après 2 ans de mandat ?

Des tentatives bien timides ou inaudibles qui ne sont pas à la hauteur des enjeux et des attentes légitimes et qui laissent douter de leur sincérité et d'une réelle volonté municipale.

Réunions publiques, enquêtes auprès des habitants, boîtes à idées, ateliers de co-construction, anticipation et approfondissement des informations, pourquoi ces quelques moyens ne sont-ils pas utilisés par la municipalité ?

Les élus de la liste Croissy écologique et solidaire vous invitent à vous exprimer à ce sujet. Visitez le site internet [croissyautrement.org](https://croissyautrement.org), écrivez-nous (<https://croissyautrement.org/>)

Les élus de la liste Croissy Écologique et Solidaire

Pour nous contacter :

[croissyecologiquesolidaire@laposte](mailto:croissyecologiquesolidaire@laposte.net) [dot] net

[www.facebook.com/Croissy/Ecosol/](https://www.facebook.com/Croissy/Ecosol/)

Ensemble vivre Croissy

### **Le temps des débats**

Nous vivons LE temps fort de notre démocratie : l'élection présidentielle suivie 2 mois plus tard par l'élection des députés. A l'échelle de Croissy, cela représente 7 bureaux de vote à faire fonctionner pendant 4 jours, et 28 urnes à dépouiller. N'hésitez pas à proposer votre aide aux élus et aux équipes de la ville.

A l'issue de ce double processus électoral sera désignée l'équipe qui dirigera le pays pendant les 5 prochaines années. Or, pendant ces 5 ans, les lobbys qui défendent des intérêts particuliers agiront puissamment, tous les jours - c'est leur raison d'être - pour influencer sur les décisions publiques. Mais l'intérêt collectif, ce n'est pas juste l'addition ou la confrontation des intérêts particuliers ! Des compromis équilibrés et délicats sont à inventer, des curseurs sont à ajuster finement, alors que tout change vite, avec des événements intérieurs ou extérieurs, importants et imprévus qui peuvent survenir à tout moment.

C'est à nous, le corps électoral, qu'incombe la défense de l'intérêt collectif du pays, sans autre moyen plus transparent ni démocratique que nos bulletins de vote. Et pour voter, il est crucial d'avoir pu assister à des débats structurés, argumentés, sincères, entre les candidats. Si elle ne parvient pas à les organiser, notre démocratie en sortira appauvrie.

Philippe Gouron pour la liste « Ensemble Vivre Croissy »

Groupe des élus La République En Marche

### **Vitesse et mobilités**

La ville a mis en œuvre une limitation à 30 km/h dans toute l'agglomération. L'objectif, que l'on ne peut

qu'approuver, est de renforcer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes. Elle aura aussi pour effet de réduire les nuisances sonores et les émissions de gaz à effet de serre. La question est de savoir si cette limitation est respectée, et l'on peut d'ores et déjà constater que ce n'est pas si simple. Il ne suffit pas de décréter une limitation de vitesse pour changer des comportements anciens. Il existe pourtant de nombreux autres moyens qui peuvent être mis en œuvre : marquages au sol, panneaux visibles, radars pédagogiques, relevés de vitesse, et ... contrôles. D'autre part, une amélioration des transports en bus organisés par la CASBG serait la bienvenue : nous relevons en permanence des retards, des conflits de circulation, des fréquences très perfectibles, des équipements voyageurs défaillants... Qu'en est-il du confort des Croissillons ? L'amélioration de la qualité des transports en commun passe par des actions concrètes et simultanées, avec une cohérence entre la politique de stationnement/circulation et l'infrastructure de transport en commun.

Groupe des élus La République En Marche  
Iremcroissy@gmail [dot] com

Date :  
01 avril 2022